



Le 6 juin 2023 : CONTINUONS LA MOBILISATION !

L'opposition populaire à la réforme des retraites ne faiblit pas. Les rassemblements massifs du 1er mai l'ont largement démontré. L'utilisation du 49-3 par le gouvernement ainsi que les décisions du Conseil Constitutionnel sont d'autant d'exemples qu'à la **crise sociale** générée par la réforme s'ajoute **une crise démocratique sans précédent**.

La démocratie a fait place à l'usage autoritaire du pouvoir et de l'entêtement d'un seul homme conforté dans sa toute-puissance.

Après nous avoir méprisé.e.s, c'est par la provocation et l'ordre de réprimer par la violence que le Gouvernement entend bâillonner l'expression de la contestation.

Restriction des libertés d'aller et venir, restriction de réunions et d'expression c'est par le maintien de l'ordre accompagné d'une répression policière destinée à dissuader par la peur les manifestant.e.s que le Gouvernement répond au Peuple.

Les élu.e.s nationaux.ales de commission exécutive de la **CGT Insertion et Probation s'oppose à l'utilisation de l'autorité judiciaire à des fins répressives**. Gardes à vue préventives, fichages clandestins des manifestants sollicités par les Parquets constituent des atteintes graves aux libertés fondamentales.

Les « cent jours » ne sont qu'un leurre ! La lutte continue et la colère ne se tarira pas !

Contre cette réforme injuste et sexiste, contre les violences policières et les abus de L'Etat, Toutes et tous dans la rue le 6 Juin prochain.

Les élu.e.s nationaux.ales de la CGT Insertion Probation